



# Compte-Rendu de réunion du Conseil collégial de Bzzz

Le 27/07/2017 au 56 la Canebière, à Marseille.

**Présent-e-s** : Gilles Pastor, Jacqueline PIOCH, Raphaël PAPPALARDO.

**Invité** : Annamaria Parietti, David Bruzzzone.

**Excusé** : Thomas MARTIN, Sarah CHEREL (congé maternité)

Secrétaire de séance : Raphaël PAPPALARDO.

## Ordre du jour :

1. Tour de table météo
2. Changements dans l' équipe salariée : démission David et Julie. Nécessité de réfléchir à des nouvelles embauches, et aux objectifs de l'asso pour la saison 2017-2018
3. Approuver la demande de congé parental à mi-temps pendant 6 mois pour Sarah
4. Bilan fête
5. Proposition apprentissage Chloé Deyna
6. Prévoir la répartition des tâches pour faire les bilans annuels
7. Entretien d'embauche Laure
8. Divers



## 1. Tour de table météo :

**David :** Content d'arrêter l'aventure avec Bzzz afin de se concentrer sur sa famille et avoir du temps libre. Fatigué et motivé par son nouveau rôle de père.

**Annamaria :** A le sentiment que les choses changent en permanence mais heureuse du changement pour le mieux de ceux qui partent. Bonne maîtrise de la gestion de l'association, souhaite se focaliser sur son plan de formation un peu laissé de côté suite aux trois derniers mois très intenses.

**Jacqueline :** Satisfaite de la vie et a « la patate », se projette dans une autre implication pour Bzzz ce qui lui fait du bien.

**Gilles :** Des hauts, des bas, mais dans l'ensemble tous va bien.

**Raphaël :** Va bien mais manque d'implication dans l'association.

## 2. Changements dans l'équipe salariée :

### a. Les Départs :

David : Choix mutuel de la rupture conventionnelle de son contrat.

Julie : Démissionne car a réussi son concours de la fonction publique. Date effective le 24 août 2017.

### b. Les modalités de fin de contrats :

Raphaël cherchera les modalités de rupture des contrats et contactera la MSA pour s'informer si la période de contrat aidé compte pour la prime de fin de contrat.

### c. Les cadeaux aux salariés sortant :

Discussion autour des cadeaux que l'on peut faire à nos deux salariés sortant afin de les remercier pour leur services.

### d. Embauche :

Décision de l'embauche à mi-temps 20h/semaine d'une personne qui veillera à la bonne gestion du rucher. Jacqueline qui est apicultrice de formation postule à ce poste. Jacqueline démissionne



alors de sa qualité de membre du Conseil Collégial et se retire pour la délibération. L'ensemble des membres du Conseil Collégial se réjouissent de cette candidature et vote à l'unanimité l'embauche de Jacqueline Pioch au poste laissé vacant par David Bruzzone.

e. Objectifs de gestion des moyens humains :

Raphaël calculera le temps nécessaire pour la gestion du ruche et de l'animation. Le Conseil Collégial décide que chaque salarié aura pour objectif de financer son propre poste, de faire un planning commun ainsi que de comptabiliser les heures effectuées. Recherche de dispositifs de financement de l'association : Projet Européen LEADER. Dépôt de dossier de contrat aidé pour tenter d'embaucher une candidate (Laure).

f. Repartition des postes :

Sarah : Vente de produits dérivés, gestion comptable, gestion administrative et gestion des subventions.

Annamaria : Animation, gestion comptable et gestion administrative.

Jacqueline : Gestion du rucher, formation apicole et gestion des adhérents.

g. Longue réflexion sur les axes à développer l'année prochaine :

- ✓ Besoin d'une 4ème personne salariée.
- ✓ Mettre en place un Crowdfunding pour la labellisation des recettes des produits cosmétiques.
- ✓ Financement CD13/83, Fonds Epicurien, Europe, Mairies...

## 1. Demande de congé parental :

Le Conseil Collégial valide à l'unanimité la demande de congé parental à mi-temps pendant 6 mois de Sarah ChereL.

## 2. Bilan fête :

La fête s'est déroulée à merveille et a générée 1500€ de bénéfices.



### 3. Proposition d'apprentissage de Chloé Deyna :

Le Conseil Collégial décide à l'unanimité que l'association n'a pas les moyens d'embaucher une personne en contrat d'apprentissage.

### 4. Répartition des tâches pour l'AG :

**Annamaria** : Rapport Moral et d'Activité 2017.

**Sarah** : Rapport Financier 2017.

**Lieu** : Château Pastré ? A voir si possible.

**A faire en septembre** : Budget Prévisionnel.

### 5. Entretien d'embauche :

Lors de notre discussion autour de nos besoins de moyens humains est survenu le nom d'une candidate, Laure, adhérente de l'association et souvent bénévole active, qui se trouvait être disponible pour un entretien d'embauche improvisé durant la réunion du Conseil Collégial. Son profil est intéressant car compétente en plantations (elle est paysagiste) et création de support de communication, par contre nous dépendons de l'aval de pôle emploi car nous souhaitons embaucher en contrat aidé, ce qui est difficile avec la situation politique actuelle.

### 6. Divers :

Lors de l'ouverture des ruches pour récolte à Pastré, des promeneurs pourraient se plaindre du caractère dangereux de notre activité, le Conseil Collégial décide alors d'utiliser une bande signalétique ainsi que des panneaux afin de prévenir ces personnes de l'activité en cours. Cette signalétique sera systématiquement enlevée car nous n'avons pas l'autorisation de la laisser sur place car interdite dans un parc naturel.

A Marseille , le 27/07/2017

Le secrétaire de séance : Raphaël PAPPALARDO

